

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Cotation 1952. — Communications au bulletin. — Maladie et accidents professionnels et non professionnels. — Rapport de la Commission des comptes. — D'un esprit corporatif mieux compris. — Genève: Oeuvre suisse de lecture. — U.I.G.M.: Assemblée générale du 6 février. — Neuchâtel: Comité central. — Aux comités de section. — Mise au concours. — Jura bernois: Assemblée des délégués de la S.I.B. — Comité général S.P.J.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Ischer: L'école moderne française. — E. Fiorina: La grande fantaisie des notes scolaires en Suisse. — Michel Béranek: «Celui de la semaine». — Séminaire international sur la didactique des mathématiques élémentaires. — M. S.: Essai de sériciculture scolaire à la portée de toutes les classes. — Bibliographie. — Fiche d'orthographe d'usage — Chanson pour les petits.

Partie corporative

VAUD

COTISATION 1952

La cotation de 1952, qui a été votée par l'Assemblée générale du 27 janvier 1952, et dont le montant s'élève à Fr. 27.—, se détaille de la façon suivante :

- Educateur et Bulletin Fr. 13.50 (augmentation Fr. 3.—).
- Fédération des Traitements fixes Fr. 2.50 (augmentation Fr. 1.—).
- Caisse de secours Fr. 2.50 (sans changement).
- Caisse S.P.V. Fr. 7.30 (sans changement).
- Assur. Responsabilité civile Fr. 1.20 (sans changement).

Dans un prochain « Educateur » se trouvera un bulletin de versement que vous voudrez bien utiliser sans trop tarder pour faciliter la tâche de notre Caissier.

M. C.

COMMUNICATIONS AU BULLETIN

Toute correspondance pour la Chronique Vaudoise doit être adressée au bulletinier vaudois. Les communications doivent parvenir à M. Clavel, avenue des Alpes 28, Montreux, pour le samedi précédant leur parution dans le Bulletin. Pour faciliter le travail, on voudra bien n'écrire que d'un côté de la page.

M. C.

MALADIE ET ACCIDENTS PROFESSIONNELS ET NON PROFESSIONNELS

Après mon collègue A. Clavel, je me demande :

— « Comment le Bulletin S.P.R. peut modifier le Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique ? »

— Pourquoi notre Comité central couvre de son autorité (puisque le bulletinier signe) ces rétractations ?

Nous aimerions connaître une bonne fois le responsable et voir sa signature dans notre journal où il est coutume de signer ce que l'on y écrit.

... Ainsi, après maintes reculades et dérobades (trois au total) on en est de nouveau à : zéro à zéro ; c'est-à-dire que c'est... comme avant ?... ou bien est-ce que je m'abuse ?

B. Beauverd.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES

(adopté par l'Assemblée générale du 27. I. 52)

De 1917-1943, la Caisse générale de la S.P.V. a versé une contribution annuelle de Fr. 5.— par membre à la Caisse Réserve, qui alimentait elle-même une Caisse Secours.

En 1944, après la réorganisation de la S.P.V. imposée par l'achat de l'immeuble des Allinges, des statuts nouveaux entrèrent en vigueur pour :

- a) la Société Pédagogique Vaudoise ;
- b) la Société coopérative (Caisse de secours et d'invalidité de la S.P.V.) créée à fin 1943.

En principe, rien n'est changé dès lors quant aux ressources de la Caisse de la Coopérative, qui sont énumérées à ses articles 26 et 27. L'art. 26, qui est essentiel, est ainsi libellé : « chaque membre paie une contribution annuelle qui ne peut être inférieure à Fr. 5.— et dont l'Assemblée fixe chaque année le montant, sur préavis du Conseil d'administration, en tenant compte de l'état de la Caisse.

Cette contribution est exigible avant le 30 avril de l'exercice en cours. »

Or, la fortune de la Caisse de la Coopérative est en augmentation constante (due à l'intéressante rentabilité de l'immeuble des Allinges), tandis que celle de la S.P.V., proprement dite n'a pu être stabilisée qu'ensuite de versements de Fr. 3000.— en 1947, 48, 49 et Fr. 3500.— en 1950, faits par la Caisse de la Coopérative, dans le seul but d'éviter à tous ses membres une augmentation de la cotisation annuelle. Mais ces opérations sont antistatutaires.

Nous constatons que la Caisse de la Coopérative qui reçoit Fr. 5.— par membre de la Caisse S.P.V. (apport de Fr. 6900.— en 1950) lui en a rendu cette même année plus de la moitié. Et malgré cela, sa fortune s'est encore augmentée de Fr. 2787.—. Cet apport de Fr. 5.— qui se justifiait anciennement n'est plus, du moins ces années-ci, en rapport avec les nécessités de cette caisse.

C'est pourquoi la Commission, en conclusion de son rapport, propose au Comité central de la S.P.V. de faire modifier à l'Assemblée générale de la Coopérative de janvier 1952 l'art. 26 de ses statuts, qui aurait la teneur suivante :

Art. 26 nouveau : « chaque membre paie une contribution annuelle de Fr. 1.— au minimum et dont l'Assemblée générale fixe chaque année le montant, sur préavis du Conseil d'administration, en tenant compte de l'état de la Caisse.

Cette contribution est exigible avant le 30 avril de l'année en cours. »

Prangins, le 14 décembre 1951.

Le rapporteur : *E. Zimmermann.*

D'UN ESPRIT CORPORATIF MIEUX COMPRIS

Collègues de partout n'avons-nous jamais été étonnés, déçus de nous voir si peu nombreux à l'une ou l'autre de nos assemblées ? Pas les officielles, non bien sûr, mais celles de notre association, de notre S.P.V. Car enfin, si nous en faisons presque tous partie, c'est pour nous serrer les coudes parce que, dit-on, l'union fait la force. Alors que cette solidarité joue dans tous les cas du haut en bas de l'échelle, du Département à l'élève en passant par les maîtres, dans les bons comme dans les mauvais moments ! Solidarité encore, le sentiment qui doit nous pousser à assister nombreux à une assemblée de section S.P.V. pour entendre aussi bien parler d'histoire que de retraites. Solidarité vis-à-vis de notre association, solidarité à l'égard de notre Comité. Mettons-nous à sa place ! Invitons un conférencier, comptons sur 80 des 100 membres de notre section, et trouvons-nous 30 — à peu près un tous les deux mètres ! — dans la grande salle prévue ! Ou parlons au nom du corps enseignant, quand, sur 1500, 300 collègues sont présents.

Allons, c'est dit ; faisons tous un effort pour sortir de notre coin, pour nous épargner une excuse d'une véracité douteuse, serrons-nous les coudes et rendons-nous en masse à nos assemblées S.P.V.

P. C.

GENÈVE

OEUVRE SUISSE DE LECTURE

Du 1.3. au 23.3. la succursale rive droite (M. Haubrechts, Ecole Trembley) sera fermée pour cause de service militaire. Les commandes urgentes pourront être faites à la Centrale de l'Ecole du Mail.

J.-J. Dessoulavy,

U.I.G.M.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 FÉVRIER

Le procès-verbal de Mauris ayant été lu et adopté, le président de l'assemblée annonce que le Comité a reçu deux démissions : celle de **Marius Noul**, qui a atteint la limite d'âge, et celle de **Barbezat**, qui passe dans l'enseignement secondaire. A l'unanimité, l'assemblée confère le titre de membre honoraire à ces deux collègues.

Le président **Nussbaum** donne divers renseignements sur les démarches et travaux en cours et rend compte des séances de la Commission consultative de l'enseignement.

Au nom de la commission du **Plan d'études**, notre collègue **Fiorina** présente un rapport de ce qui a été fait et surtout de ce que la commission compte entreprendre pour faire œuvre vraiment utile.

Il s'agit d'élaborer un questionnaire qui sera adressé à des personnes de tous les milieux et dont les réponses devront donner une idée de ce que la population attend de l'école. Pour mener à bien cette vaste enquête, la commission a demandé la collaboration d'un homme tout à fait qualifié : M. Lalive.

Il va sans dire qu'un tel travail demandera du temps, de la peine et de l'argent. Les membres de la commission sont décidés à le poursuivre et sont convaincus qu'ils arriveront ainsi au meilleur résultat possible.

Notre collègue **G. Bölsterli**, qui se méfie des statistiques et des grandes enquêtes, estime que c'est une commission de pédagogues qui serait le mieux qualifiée pour établir le nouveau plan d'études.

Les conclusions de la Commission sont défendues par **G. Piguet**, **Roller** et **Béguin**, puis **Nussbaum** conclut en déclarant que, de toute façon, ce sont des praticiens de l'enseignement qui établiront le plan d'études en tenant compte, dans une plus ou moins grande mesure, des résultats de l'enquête.

L'assemblée approuve les mesures prises par le Conseil d'Etat pour lutter contre certains moyens de publicité des cinémas, uniquement destinés à faire appel aux sentiments les moins élevés, pour attirer la clientèle.

Ad. L.



NEUCHATEL

COMITE CENTRAL

Trois séances :

I. Entrevue sollicitée par le Comité de la S.P.R. pour l'examen de quelques contestations en rapport avec la nouvelle orientation de la S.P.N. Entretien amical qui aboutira, nous le croyons, grâce à une compréhension réciproque, à l'entente souhaitée. Nous reviendrons, en temps opportun, sur les solutions envisagées qui seront soumises à l'assemblée des délégués, puis aux sections et, enfin, à l'assemblée générale.

II. Une séance plénière avec les représentants de la V.P.O.D. pour prendre connaissance des réclamations en cours auprès du Conseil d'Etat au sujet de l'application de la loi sur nos traitements, des démarches à entreprendre pour que l'organisation des cours obligatoires imposés par le Département soit revue ; pour entendre un compte-rendu de la gestion financière de la section récemment constituée ; pour discuter une première fois sur l'ensemble du projet de règlement de la S.P.N. - V.P.O.D.

III. Enfin, une réunion commune des Comités de la S.P.N. et de l'Exposition scolaire permanente pour l'audition des rapports annuels de cette institution. Séance menée rondement par M. Montandon, président expéditif et clairvoyant, entouré d'acolytes précieux : Mlle L'Eplattenier, caissière, et M. P. Vaucher, secrétaire.

Ensuite, le C.C. seul prépara la prochaine assemblée des délé-

gués par la mise au point des rapports réglementaires du président et du trésorier, travaux de longue haleine.

L'assemblée des délégués aura lieu à Neuchâtel le samedi 22 mars prochain, l'après-midi.

W. G.

AUX COMITÉS DE SECTION

Pour simplifier et pour éviter toute erreur ou omission dans l'envoi de l'« Educateur » et aussi pour être en mesure de maintenir constamment à jour l'état nominatif de la S.P.N., nous prions les Comités de section de faire part sans retard au soussigné des admissions, démissions, décès, mutations et changements de domicile. La centralisation de tous ces renseignements permettra d'assurer l'expédition régulière de notre journal et de fournir toute précision aux membres du C.C. qui doivent connaître l'effectif exact de la société, pour les cotisations en particulier. Nous remercions ceux des présidents de section qui, par le passé, ont donné ponctuellement ces informations.

Willy Guyot,

Raya 7, Le Locle (tél. 3 20 25).

MISE AU CONCOURS

Neuchâtel. — Un poste d'institutrice. Délai d'inscription : 1er mars 1952.



JURA BERNOIS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.I.B.

Plus de 70 délégués se sont réunis à Berne en assemblée extraordinaire samedi passé. Ils ont accepté la proposition de conciliation (en 8 points) présentée et acceptée par les Comités cantonaux de la S.I.B. et de la S.B.M.E.M. Cette proposition prévoit en particulier la création d'une commission spéciale de 11 membres chargée de s'occuper des questions en litige au sujet du projet de loi sur les traitements. Le Jura bernois y sera représenté par MM. Berberat, inspecteur, Cramatte et Cléménçon. Puisse cette nouvelle équipe faire du bon travail le plus rapidement possible !

Pour les délégués et présidents de section jurassienne, disons en passant que le « tractandum » de la Schmidstube revêt toujours une importance particulière, par son ambiance romande par excellence, ses propos déchainés, ses rires toniques... Motus... et bouche cousue !

COMITÉ GÉNÉRAL S.P.J.

On annonce une séance très importante pour le 15 mars, à Delémont. L'ordre du jour paraîtra dans un prochain numéro. Il y sera naturellement question du Congrès pédagogique S.P.J. dont on nous a dit qu'il devrait être renvoyé à l'automne...

H. R.

Partie pédagogique

L'ECOLE MODERNE FRANÇAISE

AU PIVOULIER

« Je pense que vous monterez à Vence visiter cette pauvre petite chose qu'est l'Institut du Pivoulier... Il est étonnant de constater qu'en Suisse vous soyiez si singulièrement attachés à un homme que nul ne prend au sérieux dans notre département. »

C'est ainsi qu'à mon arrivée à Nice un « officiel », haut placé me parle de Freinet.

Puis, au cours d'autres contacts dans la région, c'est la conspiration du silence ! Chaque fois je suis obligé de provoquer mon interlocuteur pour qu'il se prononce, et peu aimablement, sur l'homme. On concède à Freinet des mérites commerciaux, on parle de l'utile diffusion de ses presses, on vante les éditions et le matériel de la Coopérative de l'enseignement laïc (C.E.L.) mais on passe sous silence l'éducateur.

Et je remarquerai, pendant les semaines suivantes, que le rayonnement de Freinet ne devient sensible que hors des frontières des Alpes maritimes. Dès Draguignan, dès Toulon, les officiels reconnaissent ses mérites et son grand rôle dans le mouvement éducatif contemporain. Dès le Var, de nombreuses classes sont acquises aux techniques Freinet et leurs titulaires, groupés dans la C.E.L., participent, année après année, aux grands congrès de l'Ecole moderne française.

Mais dans le département qui fut le théâtre des luttes que Freinet, instituteur à St-Paul-de-Vence, a soutenues contre les autorités, démêlés que le film « L'Ecole buissonnière » a popularisés, les officiels restent circonspects ; et l'adage « nul n'est prophète dans son pays » s'applique à la lettre à Freinet.

* * *

A quarante minutes de la vieille ville de Vence, au sommet d'une colline habillée d'oliviers, l'Institut du Pivoulier s'est étendu aux dépens de la garrigue de cistes, de romarins et de lentisques. Il abrite des enfants dont l'enseignement officiel est heureux de se débarrasser...

Ce sont quelques légers bâtiments de briques, peints en rose à la mode du pays, édifiés année après année par le maître et ses élèves. Ils dominent les ravins qui descendent sur Cannes. Au nord se dressent les Baous dont les têtes chauves sont encore, en ce froid mois d'avril, saupoudrées de neige.

Cordial accueil que celui du chef de l'Ecole moderne française et de Mme Elise Freinet, la femme admirable qui a été constamment à ses côtés, durant les bons et les mauvais jours. Et pourtant on aurait pu me faire grise mine car j'arrivais à un mauvais moment : l'instituteur de la maison venait de s'en aller et l'enseignement était désorganisé.

Sous la conduite de Mme Freinet, deux jeunes filles (pupilles de la nation sans aucune préparation professionnelle) s'occupaient des

« petits » avec beaucoup d'intuition, avec succès. Mais les « moyens » et les « grands » ne pouvaient compter que sur « Papa Freinet » et sa compagne, en attendant l'arrivée d'une éducatrice (que j'ai vue le dernier jour et qui m'a paru remarquable).

Or n'oublions pas que Freinet porte la lourde responsabilité de gérant de la C.E.L. qui occupe, dans ses locaux de fabrication et d'expédition, près de cinquante collaborateurs et qui groupe vingt-cinq mille abonnés. Il partage son temps entre Cannes et Vence et circule au volant d'une de ces autos que les routes françaises connaissent encore, quand elles ne sont pas en panne au garage...

Freinet veut rester instituteur. Il estime que la plupart de ceux qui, inspecteurs et directeurs, ont quitté la pratique, perdent vite conscience des problèmes et des difficultés du métier, se sclérosent et deviennent incompetents. Affirmation rude et exagérée ! Mais inspecteurs et directeurs de chez nous sauront avouer, s'ils s'interrogent, que le danger existe. J'en connais qui, pour y parer, cherchent à conserver le contact en donnant bénévolement quelques heures d'enseignement dans une des classes de leur circonscription...

L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE

Il est difficile pour des Français de se prononcer objectivement à son sujet. Ils sont ralliés ou non pour des raisons souvent politiques ou religieuses, pour des considérations où la pédagogie n'occupe qu'une place limitée.

Freinet ne s'en cache pas : son mouvement n'est qu'une des faces de la révolution prolétarienne, n'est qu'un des aspects de l'effort d'émancipation sociale. « Nous avons rappelé à maintes reprises notre souci majeur de soustraire nos enfants du peuple à l'exploitation, à l'erreur, à la déformation capitaliste, à l'idéalisme trompeur, la nécessité pour les éducateurs de défendre la santé, la dignité et la vie de leurs enfants, de lutter donc contre tous régimes d'exploitation, de misère et de mort » (L'« Educateur », revue de l'E.M.F., 22e année, p. 379 ; dans ce même numéro une invitation à signer l'appel de Stockholm !)

Si Freinet est communiste ce n'est pas par mot d'ordre mais par conviction intime, fort respectable. « Nous avons dans notre mouvement, dit-il, des éducateurs de toutes croyances et de toutes tendances » (Idem, p. 399). Et il cite, à l'appui de cette déclaration, le témoignage émouvant d'un participant catholique à un des congrès de la C.E.L.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, qu'il ne soit pas considéré comme « pur » par les plus purs du parti... Suspecté par les bourgeois et attaqué violemment par l'extrême-gauche (Nouvelle critique, avril 1950, article Snyders) sa position n'est guère enviable. Mais il s'est sorti de difficultés plus dramatiques et il poursuit vigoureusement et loyalement son chemin. (A suivre.)

A. Ischer.

Collègues ! Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.

LA GRANDE FANTAISIE DES NOTES SCOLAIRES EN SUISSE

En notre bonne Suisse fédéraliste, certaines réformes unificatrices dans le domaine cantonal de l'Instruction publique faciliteraient la tâche des maîtres romands, dont les classes reflètent de plus en plus l'image du pays, à la suite des migrations alémaniques incessantes...

Je veux parler de la question des échelles et livrets scolaires obligatoires, qui sont presque aussi variés que nos costumes nationaux, mais offrent à vrai dire moins de charme.

Echelles scolaires. — Il y en a 6 en vigueur chez nous¹, dans l'enseignement primaire :

6—1	Bâle-C., Berne, Grisons, Luc., Neuch. , Schaf., Schw., Tes., Zur.	8 ¹ / ₂
6—0	Genève	1
10—0	Vaud	1
1—4	Appenzell (R.E.), Nidwald	1
1—5	Arg., Bâle-V., Frib. , Sol., Thurg., Uri, Val. , Zoug	7 ¹ / ₂
libre	Appenzell (R.I.), Obwald, St-Gall	2

22

On peut se demander si ces échelles sont équivalentes et, si ce n'est pas le cas, quelle est la plus objective d'entre elles ?

Ces questions, dira-t-on, n'ont aucun sens, du moment qu'elles sont conventionnelles et d'une application trop souvent subjective.

Equivalence. — Pour délimiter le problème, considérons seulement le cas où les notes scolaires ont pour but de *mesurer le rendement d'un travail scolaire* (épreuves particulières ou générales, contrôle des notions acquises ou des leçons étudiées) et non l'appréciation qualitative par une note des travaux au rendement non mesurable, comme la composition, le dessin.

Ceci dit, toute échelle ayant par définition l'étendue de l'échelle du rendement soit 100 à 0 %, il est facile d'établir la correspondance entre cette dernière et les 5 échelles cotées ci-dessus :

Rendement	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	0 %
Ech. vaud.	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Ech. genev.	6	5	4	3	3	2	1	0			
Ech. 6-1	6	5	4	3	3	2	1				
Ech. 1-5	1	2	3	3	4	5					
Ech. 1-4	1	2	3	3	4	5					

Les traits gras verticaux correspondent, pour chaque échelle, à la limite entre les notes dites suffisantes et les notes dites insuffisantes. C'est là que gît l'arbitraire de ces échelles et non dans leur plus ou

¹ Cf. A. Ischer, *Etudes pédagogiques* 1949, p. 20.

moins grand nombre de degrés. La plus sévère est l'échelle vaudoise, la plus large est l'échelle 1—5, la première impliquant comme insuffisant tout rendement inférieur à 55 %, la seconde à 37 %, tandis que les Genevois admettent 40 %, les Neuchâtelois 50 %. Ainsi, selon qu'on est né ici ou là, dans notre pays pourtant exigu, un certain nombre d'écoliers moyens sont déclarés tantôt suffisants, tantôt insuffisants, pour un même rendement. Qui a raison ? *Quel critère a-t-on pour décréter : « A partir de tel résultat, tout travail est insuffisant ? »* Aucun, s'il n'est fourni par l'expérience, c'est-à-dire de nature statistique.

Critère expérimental d'insuffisance. — Dans toute mesure relative aux caractères physiques (taille, poids), ou mentaux (intelligence, aptitudes...) des êtres vivants, on ne peut considérer l'individu en soi, mais seulement l'individu en fonction du groupe auquel il appartient ; par exemple tous les enfants de même âge et de même milieu s'il s'agit d'écoliers. Ainsi, pour nous, éducateurs, le groupe qui nous intéresse, c'est notre classe d'une part, le degré d'âge auquel se rattachent nos élèves, d'autre part.

Pour apprécier objectivement un travail scolaire, dont le rendement est mesurable, la seule méthode rationnelle consiste à déterminer expérimentalement le rendement minimum obtenu par les trois quarts d'un certain nombre d'enfants choisis au hasard dans le groupe d'âge auquel ils appartiennent (5 classes suffisent) et à établir un barème en fonction de l'échelle en cours.

Or, suivant la difficulté de l'épreuve, la complexité des notions contrôlées, ce rendement minimum peut varier de 40 à 80 %. Par conséquent, nos échelles scolaires, du fait qu'elles ont un point critique fixe, nous trompent le plus souvent sur la suffisance et l'insuffisance des élèves moyens. Ainsi, selon l'épreuve, la note correspondant à l'appréciation « médiocre » peut signifier tantôt bien, tantôt faible, constatation justifiant pleinement l'opinion de ceux qui prétendent que les notes scolaires sont menteuses, donc à rejeter.

Comment rendre alors celles-ci objectives, puisque les supprimer n'est pas une solution pratique, le contrôle du rendement de l'enseignement étant indispensable si l'on veut améliorer celui-ci ? Etant donné qu'il est impossible d'attribuer des significations variables à chaque degré fixe de nos échelles scolaires, il faut donc empêcher que les épreuves soient arbitraires, il faut les rendre normales, c'est-à-dire adaptées aux possibilités de nos enfants, autrement dit à leur âge, et telles que les trois quarts des écoliers qui y sont soumis obtiennent un rendement optimum. Des milliers d'expériences et de recoupements ont montré que ce rendement optimum, pour une épreuve normale, oscillait autour des deux tiers. De sorte que, maintenant, nous sommes à même de déterminer dans nos échelles scolaires, une limite objective entre suffisance et insuffisance : elle devrait passer au rendement correspondant à 67 %, mais, comme nous devons être prudents, prenons 58 % comme rendement minimum exigible, pour considérer encore un écolier comme suffisant par rapport à l'ensemble des enfants de son degré d'âge, c'est-à-dire indépendamment de la classe à laquelle il appartient.

Nous devons adopter ainsi pour l'échelle genevoise la note 3 (3,4) et non plus 2 comme première note insuffisante et pour l'échelle 1—5, la note 3 (2,6) au lieu de 4 ; les autres échelles ont une note critique convenablement choisie. Désormais, nos 5 échelles pourront être considérées comme équivalentes et objectives pour toutes les branches appréciables quantitativement par des épreuves normales. Telle est la conclusion qui résulte de cette analyse, reposant non seulement sur un raisonnement irréfutable, mais aussi sur des faits statistiques indéniables.

Conséquences pour l'école genevoise, si le déplacement de la note critique, d'un intervalle, était admis :

1. Les 7 notes revêtiraient comme signification :
6 = très bien ; 5 = bien ; 4 = suffisant ; 3 = insuffisant ; 2 = faible ; 1 = très faible ; 0 = nul.
2. Lors des passages d'un degré au suivant, nous n'aurions plus le sentiment, maintenant explicable, qu'un enfant ayant la note 3 pour le calcul et l'orthographe, était incapable de « promotionner », alors qu'il était jugé suffisant par la définition du 3. Dès lors, il resterait dans le même degré au lieu de passer dans le suivant à l'essai, ce qui entraînait le plus souvent son retour au degré qu'il venait de quitter, ou en tout cas la perspective pour lui de « doubler » le degré dans lequel il avait été promu prématurément.
3. Le barème des épreuves générales, *celles-ci étant rendues normales*, c'est-à-dire telles que le 75^e élève sur 100 obtienne 58 % de rendement, ce qui est facile à réaliser (en supprimant les questions trop faciles ou trop difficiles suivant qu'on constate plus ou moins de 58 %), est donné par le petit tableau suivant :

Notes genevoises	6	5	4	3	2	1	0
Rendement nouveau %	100-91	90-75	74-58	57-41	40-25	24-8	7-0
Rendement actuel %	100-94	93-81	80-68	67-55	54-33	32-10	9-0

On voit que pour certains rendements, les élèves seraient favorisés avec le nouveau système (note suffisante 4 au lieu de 3) :

Par ex. : Celui qui a un rendement de :

- 91 à 93 % aurait 6 au lieu de 5
- 58 à 67 % aurait 4 au lieu de 3
- 25 à 32 % aurait 2 au lieu de 1, etc.

Donc élévation des moyennes annuelles, mais sévérité accrue pour les passages, c'est-à-dire meilleure sélection. Et surtout correspondance logique entre notes et rendement.

Conclusions. Pour les raisons administratives signalées au début, il serait pratique d'envisager, pour toute la Suisse, dans tous les enseignements :

1. *Une échelle unique.* L'échelle genevoise 6-0 avec 3 pour note insuffisante est celle qui conviendrait le mieux, l'échelle 6-1 étant illogique en attribuant 1 pour un rendement nul (0 %), l'échelle vaudoise 10-0 étant trop étendue pour que chaque degré ait une valeur

significative. Enfin, des notes inversement proportionnelles au rendement comme avec les échelles 1-4 et 1-5 ne sont pas suggestives.

2. *Un livret scolaire obligatoire uniforme*, comme le livret militaire, celui de l'I.P. ou le livret de famille. Ce serait un document aussi précieux que les autres, qui devrait contenir, outre les renseignements concernant la scolarité obligatoire, tous ceux relatifs aux études postérieures ou à l'apprentissage de son possesseur.

Cette réforme qui s'impose dans un pays où beaucoup d'enfants sont appelés à changer d'écoles et de cantons, ne porterait pas plus préjudice à notre idéal fédéraliste que ne l'ont fait, en 1848, l'unification des monnaies et en 1875, celle des mesures, qui mirent fin à un véritable chaos.

La parole est à vous, MM. les chefs des Départements de l'instruction publique.

E. Fiorina.

Vie infantine

« CELUI DE LA SEMAINE »

Les gosses de mon hameau vont à l'École du dimanche, comme tous les autres. Les bons préceptes leur sont inculqués par un moniteur.

Cette après-midi, je rencontre une de mes fillettes de 8 ans qui luge avec son petit frère. Celui-ci ne fréquente pas encore l'école. Ce lieu a gardé pour lui tout son mystère et son attrait. Eliane me salue :

— Bonjour, M'sieur !

Alors j'entends son petit frère lui demander :

— Lequel c'est ?

— Celui de la semaine — lui répond la grande sœur, avec le ton qu'on a pour parler de l'habit qu'on met tous les jours.

Michel Béranek.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

(jardins d'enfants et écoles primaires)

Genève, 3-8 mars 1952

La section suisse de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle organise à Genève du 3 au 8 mars 1952 sous le patronage du Bureau international d'Éducation et de la Commission nationale pour l'UNESCO un séminaire international sur la didactique des mathématiques élémentaires avec la participation de pédagogues, de psychologues et de mathématiciens. De nombreuses inscriptions sont déjà parvenues de l'étranger et plusieurs spécialistes ont accepté de participer aux travaux. Ce sont entre autres : Mlle Emma Castelnovo, professeur, Rome ; Mlle Inhelder, professeur à l'Institut des Sciences de l'Éducation, Genève ; M. Bouilly, secrétaire de la commission psycho-pédagogique des mathématiques du Groupe des psychologues-scolai-

res de la Seine ; M. F. Drenckhahn, professeur, Kiel ; M. Lietzmann, professeur à l'Université, Göttingue ; M. Jean Piaget, professeur à l'Université, Genève ; M. R. Schön, directeur de l'Ecole Normale, Vienne ; M. Weyrich, inspecteur scolaire, Salzbourg. Le programme du séminaire ainsi que tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Hardi Fischer, 2, rue Etienne Dumont, Genève.

ESSAI DE SÉRICICULTURE SCOLAIRE A LA PORTEE DE TOUTES LES CLASSES (suite)

On voudra bien ne pas attendre pour nous demander des œufs de ver à soie. — Les mûriers (15 fr.) sont à planter avant fin avril.

B. L'élevage scolaire des vers à soie

1. Choix et conservation de la « graine ».

Après s'être assuré la feuille indispensable, le maître se procurera les œufs (« graines ») nécessaires à son élevage.

La pratique qui consiste à reprendre des œufs d'un élevage de l'année précédente n'est pas recommandée ; elle est même absolument interdite aux éleveurs français, ceci en vue d'éviter la propagation des épidémies et la dégénérescence des races. Seuls des œufs scientifiquement sélectionnés peuvent convenir dans la pratique séricicole.

Nous nous montrerons moins sévères, mais, comme nous l'avons dit au début de cette étude pratique, nous nous mettons à la disposition des maîtres pour leur fournir, au printemps, les « graines » dont ils auront besoin : il leur suffira de faire parvenir, dès maintenant, à la Rédaction de l'Éducateur (Clochetons 9, à Lausanne) une enveloppe adressée et affranchie qui leur sera retournée au début de mai avec 50 œufs environ (1/800 d'once) provenant d'une station séricicole française. Qu'ils veuillent bien toutefois adresser leur commande à temps, afin que les dispositions quantitatives nécessaires puissent être prises. Ces œufs seront à conserver au frais (dans une armoire frigorifique si possible) jusqu'au moment de l'incubation.

2. Incubation.

La « graine », abandonnée à la chaleur naturelle de la saison, après son hibernation, ne manquerait pas d'éclore. Mais, non seulement l'éclosion se ferait irrégulièrement, mais elle risquerait encore de se produire **avant** la sortie des premières feuilles du mûrier, et les vers, faute de nourriture, périraient. Aussi convient-il de la retarder, précisément jusqu'à cette sortie, en maintenant les « graines » au frais.

Le moment venu, on déposera les œufs sur une soucoupe et on les exposera à une chaleur douce (mais non directement aux rayons solaires), s'élevant régulièrement de 1 à 2 degrés par jour, **sans jamais revenir en arrière** (ceci est très important : attention aux nuits froides du premier printemps !)

La durée de l'incubation est généralement d'une quinzaine de jours. L'approche de l'éclosion est annoncée par un changement de coloration

des « graines », qui deviennent blanchâtres. L'éclosion dure 3 à 4 jours. Elle a lieu principalement le matin ; la majorité des vers éclosent les 2^e et 3^e jours.

3. Eclosion.

On peut observer l'éclosion à la loupe : le petit ver découpe une fenêtre dans la paroi lenticulaire de son œuf, et il en sort, plus ou moins aisément, en abandonnant l'enveloppe blanche et vide derrière lui.

Aussitôt éclos, le jeune ver (3 mm.) se met en quête de nourriture. Il est déjà pourvu de glandes à soie en fonctionnement et il se montre capable d'émettre un fil susceptible de le porter, avec lequel il se fixe partout où il se trouve.

La meilleure manière de pratiquer dans cette première phase de la vie du ver est d'opérer la « levée » au moyen d'un morceau de **canevas** de brodeuse (ou de papier perforé) placé par-dessus les œufs, et au travers des trous duquel le jeune insecte atteindra les petites feuilles de mûrier déposées dessus pour l'y attirer. Les vers une fois installés sur (ou sous) les feuilles, celles-ci seront délicatement disposées dans un grand plat ou une assiette creuse qui permettra de plus facilement observer les larves. Règle générale durant tout l'élevage : **Ne pas toucher les vers avec les doigts !**

4. Affouragement et « délitage » des vers.

Pour faciliter les opérations de l'élevage, le magnanier cherche à ce que ses vers évoluent tous en même temps. Pour obtenir ce résultat, il utilise la faculté que les vers possèdent de pouvoir consommer plus ou moins suivant la température à laquelle ils sont soumis. Il hâte le développement des retardataires en les plaçant aux endroits les plus chauds de la magnanerie et en leur servant un plus grand nombre de repas. Cette égalisation étant beaucoup moins importante dans l'élevage expérimental scolaire, il n'y a pas lieu de s'y attarder.

Les vers recevront **deux à trois repas par jour** de feuilles fraîches. Le plus simple est d'utiliser — comme pour la « levée » — un filet ou du papier perforé que l'on place par-dessus les vers en leur distribuant, au-dessus, leur repas de feuilles fraîches : les vers, attirés par celles-ci, passent par les trous et il devient de la sorte très facile de les transporter sur une assiette propre.

Ce procédé permet de réaliser en même temps le « délitage » des vers, c'est-à-dire l'élimination de leurs déjections.

C'est un préjugé de croire que les vers à soie craignent la lumière : elle leur est, au contraire, indispensable, à condition toutefois que les rayons du soleil ne les atteignent jamais directement. Ils sont par contre très sensibles à l'humidité et on évitera de leur donner des feuilles mouillées par la pluie avant d'avoir au préalable égoutté et séché celles-ci dans un courant d'air.

Lorsque les vers s'apprentent à entrer en mue, les repas doivent être réduits, puis supprimés quand la majorité des vers est en mue.

Pendant la mue, le ver se cramponne à la feuille, à l'aide de fils de soie qu'il a secrétés dans ce but. Il relève sa tête ainsi que la partie antérieure de son corps et reste immobile jusqu'au moment où il abandonne son ancienne peau. Au sortir de la mue, on fait les « levées » comme précédemment, et on procède à l'égalisation des vers et à leur espacement.

Il y a lieu de noter rigoureusement qu'il **ne faut jamais toucher les vers pendant qu'ils sont en mue.**

Nous donnons ci-dessous, à titre indicatif, la durée moyenne des différents « âges » du ver à soie, en rappelant que la durée moyenne d'un élevage (33 jours) peut être réduite à 25 dans des conditions particulièrement favorables de chaleur et d'alimentation :

1er âge : de la naissance à la première mue (6e jour)

2e âge : de la première à la deuxième mue (11e jour)

3e âge : de la deuxième à la troisième mue (17e jour)

4e âge : de la troisième à la quatrième mue (« petite frèze ») (25e jour)

5e âge : de la quatrième mue à la « montée » (« grande frèze ») (33e jour).

Les augmentations de poids sont de 10 fois celui à la naissance à la fin du 1er âge, 100 fois à la fin du 2e, 1000 fois, du 3e, 2000 fois, du 4e, et 8-10 000 fois, du 5e, mais ce développement prodigieux n'est pas le même pour tous les vers.

Il va sans dire que les exigences des vers iront croissant avec leur taille : au moment de la « grande frèze », un ver arrive à dévorer en un jour une quantité de feuille supérieure à son propre poids ! C'est alors que le bruit des mandibules est aisément perceptible, bruit qui, dans les magnaneries, est semblable à celui d'une pluie d'orage s'abattant sur les arbres.

5. Elevage « aux rameaux ».

Fait important à noter pour l'observation à l'école : les vers n'ont pas besoin d'être parqués dans un récipient clos. Sauf au moment de la « montée » et de l'encoconnage, ils ne chercheront jamais à fuir, l'exposition au grand air sera favorable à leur développement rapide.

Notre expérience personnelle nous conduit à préconiser, à partir du 2e âge, une application de la méthode d'élevage dite « aux rameaux » ou « à la Turque ». Celle-ci consiste à distribuer aux vers leur nourriture non sous forme de feuilles détachées, mais de petits rameaux disposés obliquement sur une claie, la tige de ceux-ci pouvant plonger dans un récipient plein d'eau. (Attention aux noyades !)

Les vers, ayant perdu, par dégénérescence, une partie de leur faculté de demeurer attachés au feuillage des mûriers sauvages, tombent facilement des rameaux sur lesquels on les pose. Mais cette méthode a tellement d'avantages (autant au point de vue visibilité que quant à l'aération et à la propreté générale des vers) qu'elle mérite d'être adoptée. Une réalisation simple est figurée ci-contre (No 1), où la

double claie d'élevage, en treillis métallique lâche, repose dans le fond d'un « cageot » à légumes du modèle le plus courant.

Une façon de faire qui, didactiquement, donne d'excellents résultats, consiste à pratiquer, à côté d'un élevage « aux rameaux » conçu pour l'ensemble de la classe, et à partir du 4^e âge, des **élevages personnels** réalisés en confiant 1 ou 2 vers à tous les élèves qui en manifestent le désir. Ces vers, déposés sur une feuille de mûrier, dans un petit carton ouvert sur la table de l'élève favorisent l'observation encore mieux que l'autre, surtout au moment de la « montée » et de l'encoconnage. Mais il faut naturellement disposer pour cela d'un nombre suffisant de vers (car il y aura du déchet !) et de bien davantage de feuilles qu'avec un élevage en commun, ce qui n'est guère chose possible avec un jeune mûrier planté dans l'année !

6. La « montée ».

A la fin du 5^e âge, les vers cessent de manger et manifestent une agitation inhabituelle. Leur corps, de gris opaque qu'il était jusqu'alors, devient translucide et laisse nettement apercevoir, parallèlement au grand vaisseau dorsal servant de cœur à l'animal, les deux glandes soyeuses, lesquelles ne sont d'ailleurs autre chose que des glandes salivaires modifiées. (Voir plus loin, au chapitre **Anatomie du ver à soie.**)

Dans les magnaneries, on s'empresse alors de disposer sur les claies des rameaux de bruyère, de taille d'olivier, de genêts, de tiges de colza, pour que les vers puissent y faire leur cocon. Comme on aligne généralement ces branchages en formant des sortes de galeries ou de cabanes, cette opération porte le nom d'« encabanage ».

Dans nos contrées, on utilisera des branchettes d'épicéa, sèches et dépouillées de leurs aiguilles. Il suffira de les planter verticalement dans les trous de la claie d'élevage préconisée au chiffre 5, en prenant simplement garde de ne pas trop serrer ces rameaux afin que les vers puissent trouver, entre les brindilles, l'espace nécessaire pour édifier leur construction.

A la température de 23° C, la « montée » s'effectue en 48 heures. Le ver à soie met environ 3 ou 4 jours pour faire son cocon, et il lui en faut encore 3 pour se transformer en chrysalide à l'abri de celui-ci.

Souvent les vers effectuent plusieurs essais avant de choisir leur emplacement définitif, et il arrive que deux s'unissent pour filer un même cocon. Dans ce cas, la soie est indévidable, mais l'évolution biologique se poursuit normalement.

Le ver construit tout d'abord une sorte de filet sans aucune régularité, puis la forme du cocon se précise. On observera qu'avant de s'enfermer, l'insecte vide son tube digestif, et cette dégestion jaune a souvent été prise à tort pour le contenu d'une glande à soie qui aurait été accidentellement « crevée »...

Le ver travaille alors jour et nuit. La soie, produite par les deux glandes se solidifie instantanément en arrivant à l'air. Le fil simple (produit par la filière unique du ver) est en réalité formé de deux fils accolés, ce qu'on reconnaîtra parfaitement au microscope (grossissement 2-300 fois).

Régulièrement disposé, le fil de soie épaissit les parois du cocon. Le ver demeure un certain temps encore visible par transparence, puis il disparaît à la vue, continuant toutefois à travailler à l'intérieur, jusqu'à épuisement de sa provision de soie.

En ouvrant un des cocons apparemment terminés, on constate que le ver n'a pas achevé son travail, et qu'il émet toujours son fil avec lenteur. Si l'on rapproche alors les deux parties du cocon, le ver les soudera l'une à l'autre par des fils de soie. Plus tard, il apparaîtra engourdi et considérablement rétracté, ses anneaux resserrés et sa longueur réduite de moitié.

Une 5e fois, il changera encore de peau et la chrysalide commencera à se dessiner, portant déjà l'empreinte des organes du futur papillon. Petit à petit, l'enveloppe extérieure de la chrysalide se durcit et brunit, les anneaux diminuent de largeur et les organes de l'insecte parfait se précisent.

Cette transformation à l'intérieur du cocon, fort difficile à observer, exige en particulier le sacrifice d'un grand nombre de cocons. (On la suivra beaucoup mieux d'après les admirables photographies de l'ouvrage de R.H. Noailles : **Le Ver à soie**, Collection « Vie et merveilles ». Editions SUN, Paris, dont nous ne saurions assez vivement recommander l'acquisition pour l'enseignement.) (*A suivre.*) M.S.

BIBLIOGRAPHIE

La Grande Solitude, roman norvégien par Frithjof E. Bye, version française de Mme Metzger. 1 vol. in-8 couronne, Fr. 9.35. Editions Victor Attinger.

Dans l'énigmatique et sauvage **Nordland** de la fin du XVIIe siècle, la vie des hommes pénètre lentement. Au long des rivières dont les rudimentaires fabriques exploitent la force, les petites cités se blottissent à l'abri des remparts qui les protègent des ravages des guerres, derniers remous des grands conflits européens. Une noblesse intransigeante et attachée à ses privilèges, une bourgeoisie vouée au négoce et âpre au gain, un pauvre peuple d'ouvriers s'y coudoient et s'y heurtent. Les habitants de l'arrière-pays y viennent vendre le produit de leurs champs et de leurs chasses, les interminables trains de flottage y aboutissent.

Le roman d'un géant et d'une belle citadine forme la trame de **La Grande Solitude**, mais mille destinées s'entremêlent autour de celles de Kirsten et d'Alv ; la vie de tout un pays, de toute une époque chatoye de ses myriades de facettes, dans une sauvage nature dont Frithjof E. Bye a su rendre la captivante beauté.

On retrouve dans ce grand livre le caractère si particulier des romans nordiques qui savent poser avec simplicité les plus grands problèmes. Frithjof E. Bye, écrivain norvégien contemporain dont l'œuvre est déjà traduite dans les principales langues de l'Europe et de l'Amérique, possède toutes ces qualités typiquement scandinaves avec, en propre, une remarquable puissance d'évocation et l'art de saisir en profondeur les êtres et leurs destinées. **La Grande Solitude** révèle un auteur d'envergure qui connaîtra dans notre pays le succès de ses devanciers, d'un **Gulbranssen** par exemple, auquel il fait parfois songer.

Fiche d'orthographe d'usage**SYLLABES INITIALES AL-, ALL-, HAL-, HALL-**

Ecris les mots suivants en choisissant une des syllabes initiales ci-dessus. Surtout n'y va pas « au petit bonheur » ! En cas d'hésitation, le **DICTIONNAIRE** te renseigne.

un a-ambic, une a-arme, un a-evin, a-aïter, a-échant, s'a-iter, l'a-imentation, l'a-égresse, une -eine fraîche, une -ène de cordonnier, un -o autour de la lune, -ô ! qui appelle ?, -er une barque, un chemin de -age, les -iers, -éluia, une -ebarde, une -ucination, sonner l'-ali, une -iance, un -iage, un -igator, un -inéa, l'-ignement, une -umette.

SYLLABES FINALES -AL, -ALE, -ALLE

Même travail.

Au masculin **sans exception** : AL, un animal, un boc-, un chev-, ... trouves-en 5 autres.

un cannib-, une péd-, un interv-, une h-, un animal m-, une voix m-, une m- d'osier, un sép-, le h- de la peau, un vand-, un scand-, une marting-, le squ-, l'esc-, le déd-, la timb-, la d-, la cab-, la st-, avoir la g-, la g- du chêne, une sand-.

LES FINALES -AIR, -AIRE, -ER

Ecris convenablement les mots de la liste ci-dessous. **EN CAS D'INCERTITUDE, CONSULTE TON DICTIONNAIRE.** N'écris le mot que lorsque tu es absolument sûr de son orthographe et de sa signification. Souligne en couleurs les syllabes finales.

Un écl-, un not-, un itinér-, un canç-, un exempl-, avoir du fl-, l'enf-, le vétérin-, un dictionn-, une circul-, un advers-, une mol-, Lucif-, de l'éth-, un invent-.

Attention à ces adjectifs ! Ne confonds pas les syllabes finales **-AIRE** et **ERE** (ère). Note ces quelques exemples :

le domicile mortu-, un air sév-, une représentation popul-, un témoin sinc-, un terrain aurif-, la clarté lun-, des douleurs lomb-, Charles le Témér-, la lumière sol-, un (animal) mammif-, une parole vulg-, les soins dent-, un commerce prosp-, un visage aust-.

Quelques verbes enfin ! Relève les infinitifs et les formes verbales suivantes :

distr-	pl-
j'accél-	il prosp-
extr-	tr-
il transf-	on incin-
j'a-	on légif-

Créer une habitude,

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » !
Insistez un peu, insistez beaucoup !

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.

Du nouveau dans l'Enseignement

La Société industrielle de reproduction sonore vient d'exécuter en exclusivité avec le concours de la COMÉDIE FRANÇAISE une série d'enregistrement des grands chefs-d'œuvre du Théâtre français ; présentation en albums illustrés et annotés comportant quatre ou cinq disques de 30 cm.

PROFESSEURS et ÉLÈVES : une nouvelle méthode utile et agréable d'enseignement et d'étude du Théâtre classique.

AMATEURS DE DISQUES : les grandes voix de la Comédie Française dans les meilleures scènes de son répertoire.

En vente actuellement : L'AVARE, ANDROMAQUE, HORACE et LE CID, LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, PHÈDRE.

En préparation : LE MISANTHROPE, FABLES DE LA FONTAINE.

Conditions spéciales aux Ecoles — Expédition dans tous les pays — Tous renseignements par retour du courrier.

Renseignements et commandes

Société Industrielle de Reproduction Sonore

8, rue de Berri - Paris (8e) — Tél. BALzac : 44-25

VOYAGE D'ÉTUDE EN **SICILE** DU 6 AU 13 AVRIL 1952

Direction : M. Chantrens

ROME - NAPLES - PALERME - AGRIGENTE - SYRACUSE - TAORMINA
et traversée maritime

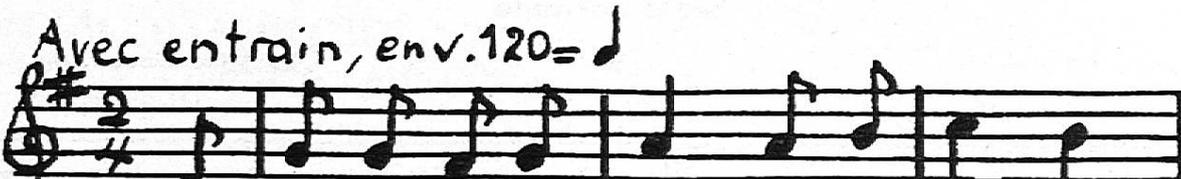
Renseignements et inscriptions :

Agence de Voyages Lavanchy & Cie S.A., Lausanne

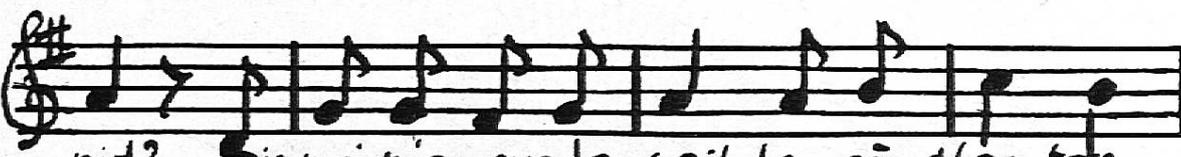
16 place St-François. Tél. 26.32.32

DIS-MOI, M'AMOUR LA CAILLE

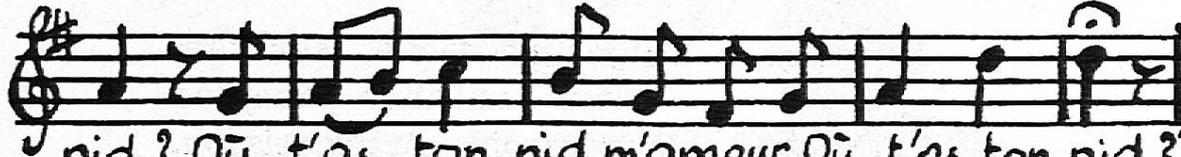
chanson pour les petits

Avec entrain, env. 120 = 

Dis-moi, m'amour la cail..le, où t'as ton



nid? Dis-moi, m'amour la cail-le, où t'as ton



nid? Où t'as ton nid, m'amour, Où t'as ton nid?

2. Là-haut sur la montagne, près d'un ruisseau (bis)
Près d'un ruisseau, m'amour, près d'un ruisseau.
3. Dis-moi, m'amour la caille, de quoi bâti ?
4. De fleur de marjolaine, du bois joli.
5. Dis-moi, m'amour la caille, de quoi nanti ?
6. Trois œufs comme les autres, mais moins petits.
7. Dis-moi, m'amour la caille, éclos sont-ils ?
8. Ecoute la couvée pousser son cri.

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1942: 59 élèves

1952: 168 élèves

★

Paul Cardinaux, dir.

Tél. 24 15 79

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

M.

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES I

Tous les dimanches: par les trois premiers
trains du matin: Montreux-Château d'Oex Fr. 5.—,
Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.50.

O.

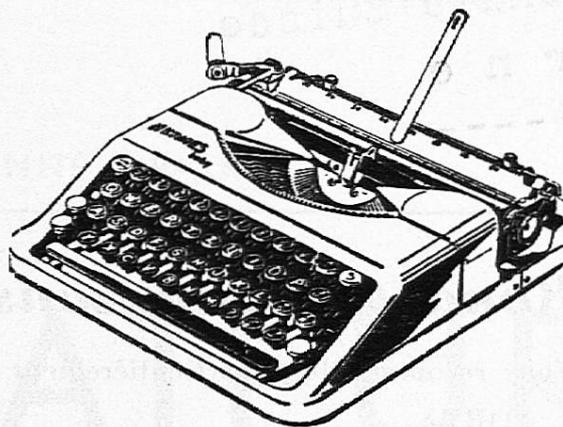
Tous les jeudis: par le train de 8 h. 44 de
Montreux, Montreux-Château d'Oex Fr. 6.—,
Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.80.

B.

RENSEIGNEMENTS: GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6.28.54

Si économique!

HERMES
Baby



L. M. CAMPICHE S. A.
3 RUE PÉPINET LAUSANNE



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Inspecteur principal pour le canton de VAUD: Marc BOSSET, Pully, anc. inst.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Rondes et chansons

Nous recommandons particulièrement au corps enseignant du premier degré:

A. PORTA

Au pas, au trot, au galop!

Six rondes et chansons d'enfants sur les valeurs de notes : Dame noire - Mademoiselle Croche - Monsieur Triolet - Mademoiselle Double-Croche - Sautiller, galoper ! Blanches et rondes . . . Fr. 4.70

Chant seul des six rondes ensemble Fr. . .85

Images du cœur content

Sept chansons d'enfants : Premier jour d'école - Oeufs de Pâques - Le pinson - Sur l'eau - Petits marrons bruns - Le jardin en hiver - Berceuse de Noël Fr. 4.70

Chant seul de chaque ronde séparée Fr. . .30

EDITIONS FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école

(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

396
MONTREUX, 1^{er} mars 1952

LXXXVIII^e année — N° 8

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

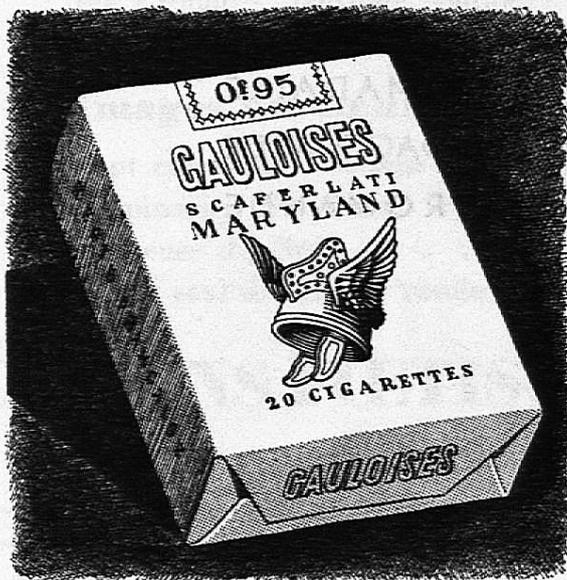
Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon



La qualité
inégalable
des

GAULOISES

a fait la
renommée mondiale

des cigarettes

de la

RÉGIE FRANÇAISE

Editions F. NATHAN (J. Muhlethaler, agent)

Rue du Nant 31, GENÈVE

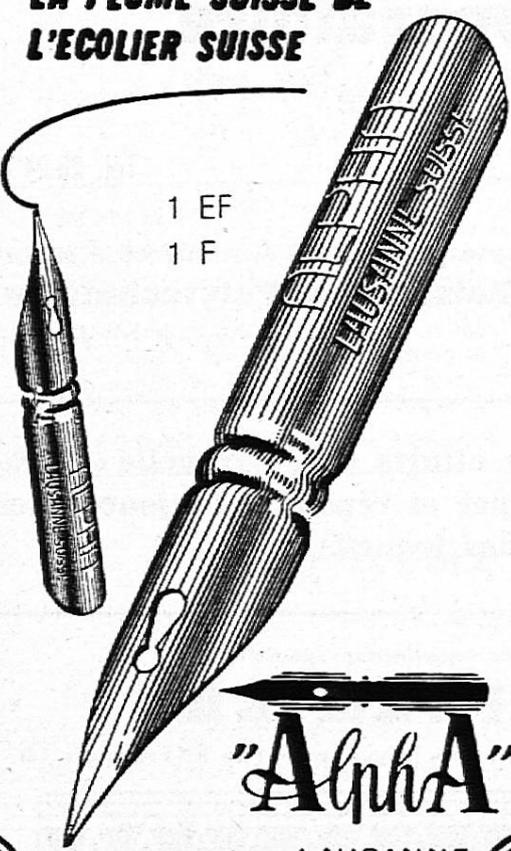
J. HUBER

Jeux et occupations pour les petits

Le moyen de réaliser, sans matériel coûteux, un nombre considérable
de jeux amusants.

Fr. 7.30

**LA PLUME SUISSE DE
L'ECOLIER SUISSE**



1 EF
1 F

"Alpha"
LAUSANNE

**5
LOTS DE
20.000**



**8
MARS**

LOTTERIE ROMANDE

h

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

Trois classes préparent les examens d'entrée 1953 aux
Collège classique - Collège scientifique - Ecole de commerce

Les devoirs se font en classe

Début: **16 avril 1952** à 8 h.

Paul Cardinaux, dir.

Tél. 24.15.79

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région
des Alpes Vaudoises

Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux-Ronde

Télé-Ski Lac Noir-Bretaye

CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.**
Enseignements par petites classes. Dir. Prof. J. M. Jomini.

Merci aux collègues qui soutiennent les efforts de « Caravelle ». Grâce à vous notre journal pourra se développer et répondre toujours mieux aux besoins réels des jeunes.



Consommez nos excellentes spécialités
BAR-FERMIÈRE
rue St-Laurent 19 - Lausanne - rue St-François 10

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

➔
**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19

